

### **Attribution d'actions de performance au Directeur général**

Le Conseil d'Administration de Capgemini SE, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé durant sa séance du 29 octobre 2024 de procéder à une attribution d'un total de **1 729 500** actions de performance de la société Capgemini SE au profit de près de 5 000 salariés et mandataires sociaux de ses entités françaises et étrangères.

Dans le respect de la politique de rémunération du Directeur général approuvée par l'Assemblée Générale du 16 mai 2024 (neuvième résolution), 24 000 actions de performance, soit 1,39 % du montant total attribué, ont été attribuées à M. Aiman Ezzat, Directeur général.

L'octroi définitif des actions au terme d'une période d'acquisition de trois ans est sujet à la réalisation des conditions de performance indiquées dans le Document d'Enregistrement Universel dans l'exposé de la résolution n°25, approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2024.

M. Ezzat sera tenu de conserver un pourcentage des actions définitivement acquises jusqu'au terme de son mandat, les actions définitivement acquises étant a minima incessibles pendant une période de conservation d'un an suivant la période d'acquisition.

\* \* \* \* \*